



Formation destinée aux Bénévoles (écovolontaires):



Les réserves naturelles de Désirade et de Petite Terre



Gouvernance de la RNPT

Instance de création et de gestion administrative RNN : Etat (préfet) / DEAL

Organismes gestionnaires Cogestion depuis 2002

ONF
Etablissement public

Titè
Association

Assurent la gestion et le fonctionnement

Conservateur
Volontaire Service Civique
Stagiaires

Président
SGA, Chargé de mission
Agents commissionnés et
assermentés
Stagiaires
Bénévole (éco volontaire)

Comité consultatif

Composition et fonctionnement fixé par un arrêté préfectoral => 3 collèges :
- Administrations et établissements publics
- Collectivités territoriales et usagers
- Scientifiques et représentant d'associations de protection de la nature

Donne son avis sur le fonctionnement de la réserve, sur sa gestion et sur les conditions d'application des mesures prévues.

Conseil scientifique

CSRPN
Donne son avis sur la gestion et les projets mis en place

- **L'ONF et Titè sont Co-Gestionnaires de la réserve**
- **Le comité consultatif** dirigé par le préfet. Toutes les décisions y sont prises.

Présentation de l'équipe de la RNPT



Association Titè

Capitainerie de la Désirade
97127 LA DÉSIRADE



Président de l'association
Raoul LEBRAVE
rlebrave@gmail.com



Conservatrice des Réserves
Sophie LE LOC'H
0690743561
sophie.leloch@onf.fr



Chargé de Mission
Léa SEBES
0690349755
leasebesi.tite@gmail.com



Chargé de Mission
Anthony BASILE
0690907959
anthony.basile@onf.fr



Garde - Chef
Jean - Claude LALANNE
jclalanne.rnpt@gmail.com



Garde Animateur
Grégory MASTON
gregorymaston.tite@gmail.com



Garde Animateur
Roby BERCHEL
robbyberchel.rnpt@gmail.com



Garde Animateur
Julien ATHANASE
julienathanase.rnpt@gmail.com



Chargé de Mission Vie Associative
Sarah SELLIER
sarahsellier.tite@gmail.com



Garde Animateur
Dylan CLAMENS
dylanclamens.tite@gmail.com



Garde Animateur
Sébastien RONADA
sebastienronada.tite@gmail.com



DEMAIN PREND RACINE
— AUJOURD'HUI —

ONF

Arboretum de Montebello
97170 PETIT BOURG

Les réserves naturelles de Désirade et de Petite Terre



Les gardes

Ils sont **assermentés** (*ou en passe de l'être*) et dotés de **pouvoir de police**.

Leur rôle :

- surveillance des territoires et des espèces
- sensibilisation et répression
- information sur la réglementation
- collaboration avec les missions scientifiques
- encadrement des éco volontaires

Les réserves naturelles de Désirade et de Petite Terre



Les équipes ponctuelles

Des **scientifiques**, le personnel en charge de l'environnement et des stagiaires viennent compléter les équipes en fonction des missions.

Les **éco volontaires** participent également aux missions et cela permet de renforcer les équipes et d'augmenter le temps de présence sur les réserves.



Les réserves naturelles de Désirade et de Petite Terre



Les éco volontaires (bénévoles):

Ils sont adhérents de l'association au nombre de 160 en moyenne.

Champs d'interventions : Les réserves de la Désirade et de Petite Terre, le territoire de la Désirade.

Leur rôle:

- Accompagner le garde dans ses missions (surveillance et sensibilisation),
- Informer sur la réglementation,
- Participer aux missions scientifiques et travaux de restauration et d'entretien,
- Participer aux actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement
- Soutien ponctuel à la logistique, à la gestion administrative.



- ✓ Entretiennent les sentiers
- ✓ Nettoient les plages
- ✓ Font de la surveillance du haut du phare
- ✓ Informent le public de la réglementation
- ✓ Capture le Poisson Lion
- ✓ Recensent par comptage traces
l'activité de pontes des tortues marines
- ✓ Participent aux suivis scientifiques
- ✓ Observent la présence de baleines
du haut du phare
- ✓ Intervention scolaires





Association TITE - Charte du bénévolat



Préambule

Tout volontaire accueilli et intégré dans l'association Tité se voit remettre la présente charte.

Elle définit le cadre des relations et des règles qui doivent s'instituer entre les responsables de l'Association, les salariés permanents et les volontaires ainsi qu'avec tout tiers en lien avec l'Association.

En signant la présente charte, tout bénévole s'engage à respecter ces règles.

Le bénévole qui rejoint l'Association Tité choisit librement de donner gracieusement de son temps et de ses compétences au service de l'Association.

Rappel des missions et finalités de l'association

Cette Association a pour but la gestion des réserves naturelles nationales des Ilets de Petite de Terre et de la Désirade et de tous les espaces naturels ainsi que les espèces bénéficiant d'une protection au titre du Code de l'Environnement sur le territoire communal de la Désirade.



La place des bénévoles (écovolontaires) dans le projet associatif



Dans le cadre du projet associatif, le rôle et les missions des écovolontaires sont plus particulièrement les suivants :

- Accompagner les gardes dans ses missions de surveillance et sensibilisation.
- Informer sur les éco gestes*
- Participer aux travaux de restauration, d'entretien et nettoyage.
- Participer aux missions scientifiques.
- Participer aux actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.
- Soutien ponctuel à la logistique, à la gestion administrative.

L'Association Tité s'engage à l'égard de ses écovolontaires :



1) En matière d'information :

- A les informer sur les finalités de l'association, le contenu du projet associatif, les principaux objectifs de l'année, le fonctionnement et la répartition des principales responsabilités,
- A faciliter les rencontres souhaitables avec les responsables, les autres volontaires, les salariés permanents et les usagers des réserves.

2) En matière d'accueil et d'intégration

- A les accueillir et à les considérer comme des collaborateurs à part entière,
- A leur confier, en fonction des besoins du chantier, des activités adaptées à leurs compétences, leurs motivations et leur disponibilité,
- A définir les missions, responsabilités et activités de chaque volontaire

3) en matière de gestion et développement des compétences :

- A assurer leur intégration et leur formation par tous les moyens nécessaires et adaptés à la taille de l'Association,
- A organiser des échanges réguliers sur les centres d'intérêts, les compétences développées et les difficultés rencontrées.

Remarque : l'Association ne prend pas en charge les dommages corporels subis en dehors du cadre de la garantie responsabilité civile de l'Association.

Les obligations des Ecovolontaires

L'activité volontaire est librement choisie ; il ne peut donc exister de lien de subordination, au sens du droit du travail, entre l'association et ses volontaires, mais ceci n'exclut pas le respect des règles et de consignes.

Lors de chaque mission l'Ecovolontaire s'engage à:

- Adhérer à la finalité et à l'éthique de l'association et à se conformer à ses objectifs.
- Respecter l'organisation et le fonctionnement de l'association.
- Collaborer en concertation avec les autres acteurs de l'association .
(responsables, salariés permanents et autres volontaires...)
- Participer aux formations proposées par l'association.
- Apporter son concours aux activités de l'association.
- Avoir une tenue correcte et porter le t-shirt fourni par l'association.
- Un devoir de réserve et à respecter le droit à l'image de l'association.
- Etre en bonne forme physique pour participer aux missions.



Association TITE - Conseils et Consignes



*Petite Terre a été classée en Réserve Naturelle par décret ministériel
n ° 98- 801 du 3 septembre 1998.*

*Afin de préserver ce milieu, la Réserve Naturelle est soumise à une réglementation qui
relève d'un code de bonne conduite, à terre comme en mer :*

1. L'accès à Terre de Haut est réservé aux gardes et scientifiques.
2. Les zones du lagon matérialisées par des bouées, bouts et panneaux ne sont pas accessibles aux visiteurs. Ces zones assurent la protection d'une partie du récif corallien et des zones d'herbiers.
3. Seuls le canoë et le palmes-masque-tuba sont acceptés.
4. Il est préconisé d'utiliser des crèmes solaires biodégradables « Reef Safe » ou le port de « lycra ».
5. Ne pas se surestimer, le courant peut être violent à Petite Terre particulièrement dans la passe.
6. Dans l'eau ne pas piétiner, toucher les herbiers, coraux et ce qui vous semble mort.
7. Respecter une distance d'approche (3mètres ?) avec les espèces terrestres, marines, protégées ou pas. Ne pas les nourrir, les déranger, les blesser, les capturer, les sortir de l'eau, les déplacer.
8. Tout ce qui est sur Petite Terre doit y rester :
 - végétaux (graines, feuilles, fleurs, plantes,...) morts ou vivants
 - animaux qu'ils soient morts ou vivants.
 - minéraux, fossiles, vestiges (sable,..).
9. Ne pas troubler la tranquillité de l'île, éviter toute perturbation sonore (musique forte).



10. Ne rien laisser sur la réserve (ordures, détritrus, mégots etc.).
11. Laisser les lieux dans l'état où on les a trouvés, voire mieux !
12. Porter atteinte aux équipements présents sur la réserve peut être réprimandable.
13. Les mouillages doivent être réservés sur le site internet des réserves:
www.reservesdesiradepetiteterre.com
14. Seuls les mouillages sur les bouées prévues à cet effet sont autorisés (plaisanciers).
15. La navigation en scooter des mers ou ski nautique est interdite.
16. Aucun rejet n'est accepté (eaux usées ou eaux vannes, produits de vaisselle, nourriture,...).
17. Les annexes ne doivent servir que pour déposer/récupérer des personnes/matériel à l'abord de la cocoteraie (ne pas échouer l'annexe sur la plage, des mouillages sont prévus à cet effet).
18. Les animaux (chat, chien) et/ou des végétaux ne peuvent débarquer sur la réserve.
19. Le campement est autorisé uniquement le weekend de Pâques et celui de la Pentecôte, sur décision préfectorale).
20. Chacun apporte son combustible pour son barbecue.
21. Les feux doivent être allumés dans les installations prévues à cet effet.
22. Aucun survol à moins de 300 mètres de hauteur (y compris les drones) n'est autorisé.
23. La plongée sous-marine (scaphandre) est soumise à une autorisation préalable.
24. Les activités professionnelles liées à la photographie, la cinématographie, l'enregistrement du son, la radiophonie et la télévision sont soumises à autorisation préalable.
25. Les activités commerciales et industrielles, doivent faire l'objet d'une autorisation préfectorale... (voir Arrêté).

Qu'est ce qu'une réserve naturelle ?



Les Réserves naturelles sont des territoires naturels protégés.

Dans lesquels on retrouve des **habitats naturels** remarquables ainsi que des animaux et des plantes souvent **endémiques**.

Dans ces espaces on applique des règles de protection spéciales et des méthodes de gestion appropriées.

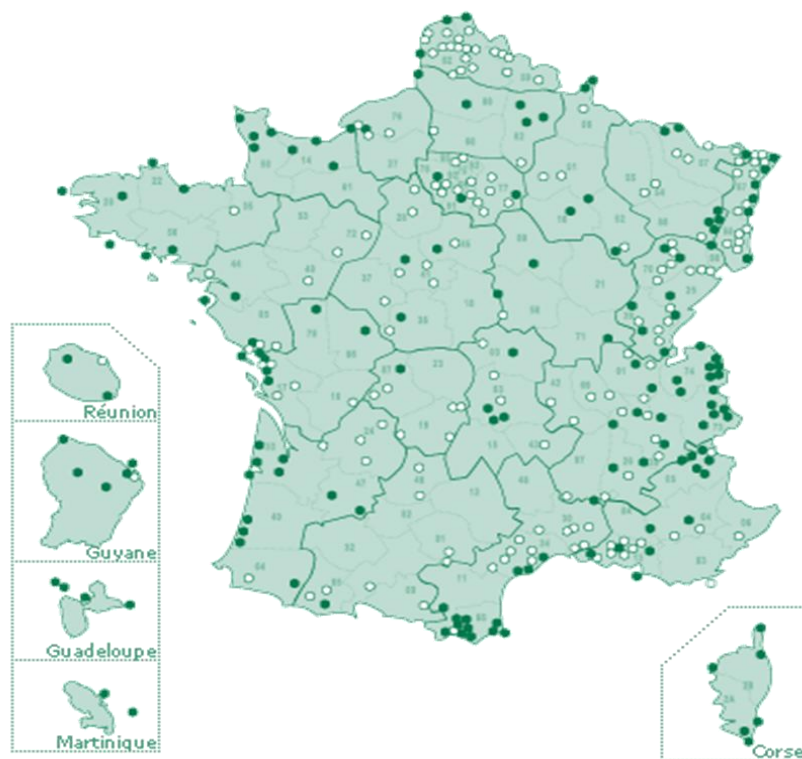
Qu'est ce qu'une réserve naturelle ?



Aujourd'hui plus de 160 réserves sont réparties sur toute la France et l'outre mer .

Elles participent activement à la conservation du patrimoine naturel français.

Dans les Antilles Françaises on compte 4 réserves naturelles



Depuis Aout 2011 la Réserve naturelle de Désirade



Réserve naturelle de Petite Terre



Situés au sud-est de la Guadeloupe et au sud-ouest de la Désirade et d'une superficie de 990 hectares, les îlets de Petite Terre ont été classés en réserve naturelle le 2 septembre 1998 car ils représentent un remarquable ensemble écologique concernant à la fois des **habitats terrestres et marins**.



Cet espace naturel constitue un enjeu majeur en matière de conservation des habitats dans l'archipel guadeloupéen.

Réserve naturelle de Petite Terre



Réserve naturelle de Petite Terre



Les différents milieux naturels

Les récifs coralliens

Ils bordent les îlets de Petite Terre et sont plus développés dans la zone fermant le lagon à l'Est du chenal entre les deux Terres

Les plages

Elles sont situées essentiellement au Nord et à l'Ouest de chaque îlet

Réserve de Petite Terre

Les salines ou lagunes :

Etendue d'eau de mer retenue derrière un cordon littoral.

Les beach-rocks

sont formés par cimentation des sédiments littoraux. Ils se trouvent principalement sur la côte Nord

Les herbiers

Ils sont composés de plantes à fleur marine (phanérogames), ce ne sont pas des algues. Ils se développent sur les fonds sableux et vaseux



Réserve naturelle de Petite Terre



La valeur de ce site est également due à la présence de certains animaux et certaines plantes rares et protégées.

A votre avis quels animaux et quelles plantes rares ont incité au classement de Petite Terre en réserve marine et terrestre ?



Réserve naturelle de Petite Terre



L'iguane des Petites Antilles

La population d'Iguanes sur Petite Terre est l'une des plus importantes au monde. Le mâle peut atteindre 1,5 m.

L'iguane des Petites Antilles est végétarien. il mange des feuilles et des végétaux



Le Gaïac

Petit arbre protégé au bois très dense qui a pratiquement disparu dans les Petites Antilles

Réserve naturelle de Petite Terre



La Tortue imbriquée

tortue à bec de faucon, s'alimente selon qu'elle entame son périple migratoire pélagique lors duquel elle se nourrit de méduses et de physalies, ou qu'elle fréquente les zones benthiques où elle s'alimente surtout d'éponges même si elle ne dédaigne pas les mollusques, les crustacés et les petits poissons...



La Tortue Verte

Jusqu'au stade juvénile, elle est carnivore, puis elle s'alimentera essentiellement de plantes et d'herbiers marins.

Réserve naturelle de Petite Terre



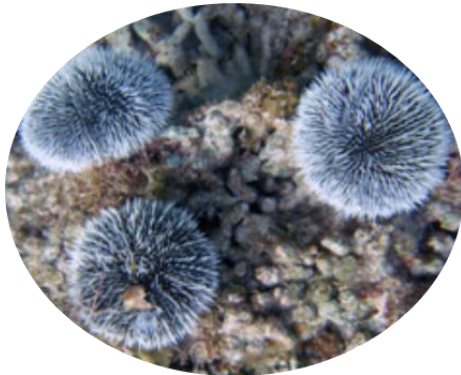
La réserve naturelle de Petite Terre abrite une faune et une flore variées

Le Lambi



Le barracuda

**Le poisson ange
« Lanj »**



Les oursins



Carangue Pompaneau



Langouste Royale

Réserve naturelle de Petite Terre



La réserve naturelle de Petite Terre abrite une faune et une flore variées

Les requins : Citrons et Dormeurs



Les raies: Léopard & Pastenague



Le Tarpon “gran tekay”



Réserve naturelle de Petite Terre



La réserve naturelle de Petite Terre abrite une avifaune variée



Tournepierres à collier



Petite Sterne
et aussi fuligineuse et bridée



La Paruline jaune



Huîtrier d'Amérique

Réserve naturelle de Désirade



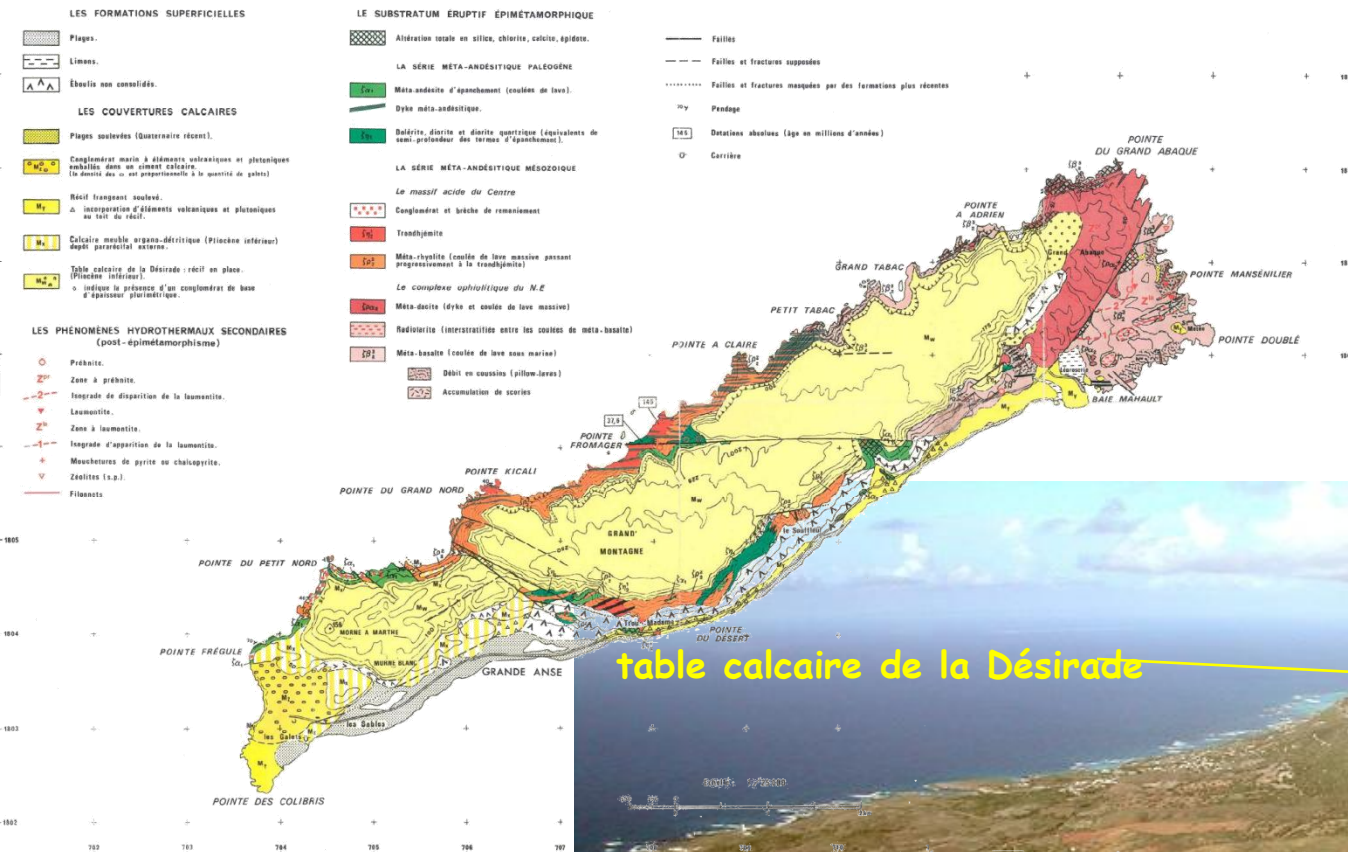
La Désirade est située à l'est de la Grande-Terre à 8km de la Pointe des châteaux. D'une superficie de 22 km², elle présente à son extrémité un large éventail de roches uniques dans les Petites Antilles, une faune variée et une flore à caractère **xérophile**. C'est d'ailleurs pour préserver ce patrimoine qu'elle a été classée première réserve naturelle à caractère géologique de l'outre-mer le **19 juillet 2011**





La Désirade, un patrimoine géologique d'exception

Surface de discordance entre le calcaire Pliocène et le Basalte



Sous la table calcaire, se trouve un substratum volcanique et plutonique avec les roches les plus anciennes des Petites Antilles datant de 145 millions d'années

table calcaire de la Désirade

substratum volcanique et plutonique

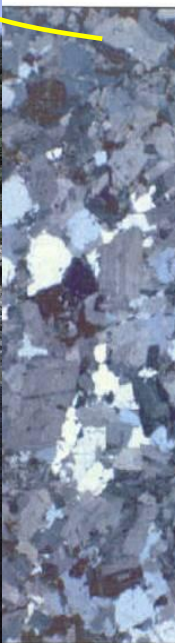
Affleurement de trondhjémite et d'andésite



Ravine la Rivière



trondhjémites datées à – 145 Ma



Le long des grandes falaises de la côte nord affleurent des roches plutoniques claires : diorites et trondhjémites . Elles ont permis les premières datations du substratum grâce à la radiochronologie : 145-150 millions d'années

Ravine Vallon

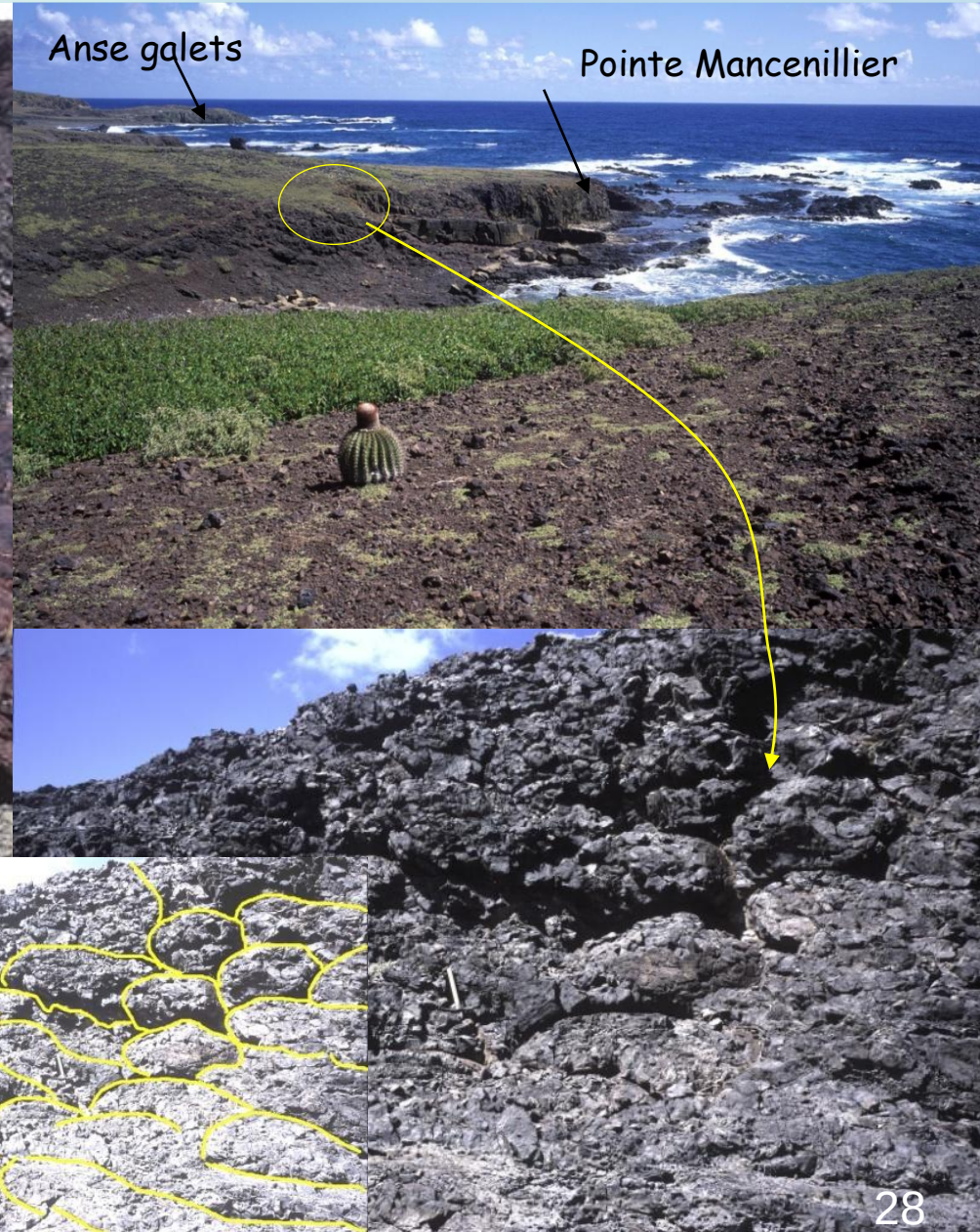


un des nombreux dykes d'andésite a été surligné en orange

Coulées de basalte sous marines

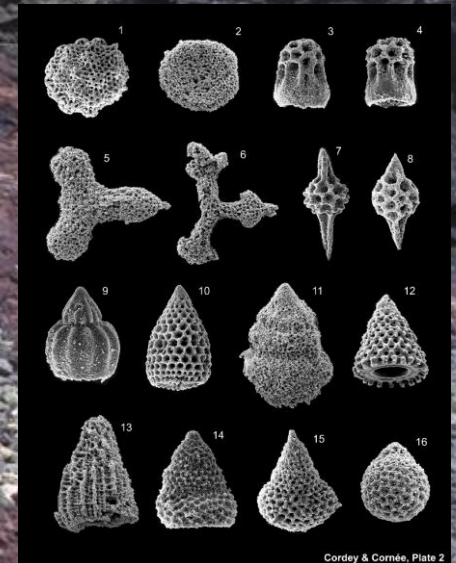
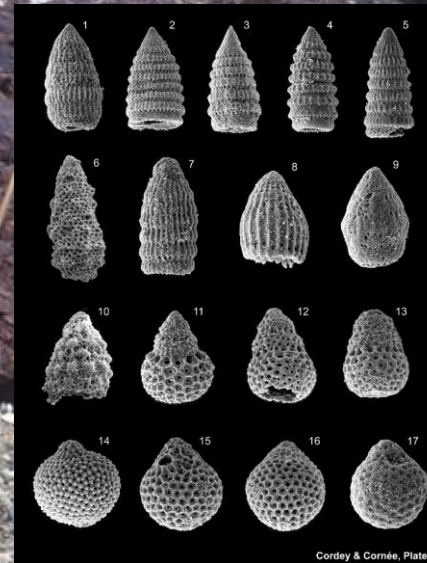
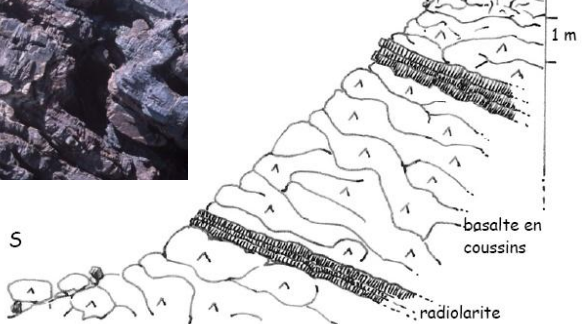
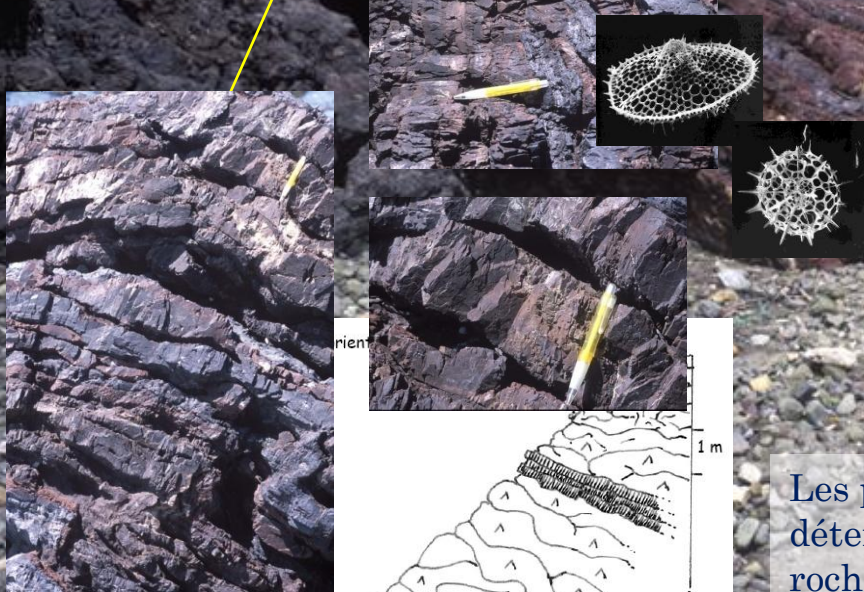
A l'est de l'île, de part et d'autre de la Pointe Doublé, les falaises à éboulements exposent des coulées de basalte sous-marines, fréquemment débitées en coussins (pillows lavas).

Ces coussins attestent les coulées de laves sous marines.



Radiolarite

Entre les coulées de lave, s'intercalent de minces bancs d'une roche sédimentaire siliceuse : la radiolarite. De couleur très variable (vert à brun rouge), cette dernière présente une stratification très fine. Elle se forme par accumulation de coques de radiolaires dans les zones profondes des océans



Les paléontologistes spécialistes des microfossiles ont pu déterminer les espèces de radiolaires contenues dans les roches de La Désirade. Elles sont caractéristiques de l'étage Tithonien, dernier étage du système Jurassique (soit – 145 à – 150 millions d'années).

Réserve naturelle de Désirade



Le Melocactus Intortus « tête à l'anglais »

cette plante doit son nom à sa forme particulière, rappelant celle d'un melon,
Une fois arrivé à l'âge adulte, approximativement à l'âge de quinze ans, ce cactus développe un cephalium qui grandit à une vitesse comprise entre cinq et dix millimètres par an.
On estime qu'un individu peut vivre jusqu'à trois cents ans³.



La Petite Sterne



**L'Iguane des
Petites Antilles**



Réserve naturelle de Désirade



La Tortue imbriquée

tortue à bec de faucon, s'alimente selon qu'elle entame son périple migratoire pélagique lors duquel elle se nourrit de méduses et de physalies, ou qu'elle fréquente les zones benthiques où elle s'aliment surtout d'éponges même si elle ne dédaigne pas les mollusques, les crustacés et les petits poissons...



Tortue verte

La Tortue Verte

Jusqu'au stade juvénile, elle est carnivore, puis elles s'alimentera essentiellement de plantes, d'herbiers marins

Nous vous remercions de votre attention !

Anthony



Chargé de Mission
Anthony BASILE
0690907959
anthony.basile@onf.fr

Corinne



Écovolontaire
corinnelopez.tite@gmail.com

Patrick



Écovolontaire
patricknovello.tite@gmail.com

ecovolontaire.tite@gmail.com

